

Je formalise

Un plan ou un accord

Ces solutions RH s'adressent à toutes les entreprises de transport et de logistique, petites, moyennes ou grandes.

Les établissements de plus de 50 salariés, invités par le législateur à formaliser des diagnostics, des plans d'actions et des accords égalité professionnelle, pourront s'attarder sur les fiches dédiées aux méthodes de construction de ces éléments.

- Élaborer un diagnostic égalité
- Créer une stratégie d'action
- Réussir la négociation



Itinéraire
égalité



Itinéraire
égalité

Je recherche des

Informations

J'initie des

Actions concrètes

Je formalise

Un plan ou un accord

www.egalite.aft-dev.com

Itinéraire égalité

Itinéraire égalité est proposé par l'AFT avec le soutien du FSE et de la CPNE. Il s'adresse aux dirigeant.e.s et aux partenaires sociaux du transport routier et des activités auxiliaires qui souhaitent agir sur la mixité et l'égalité professionnelle en entreprise et ce, qu'importe la taille de cette dernière.

Ces 14 parcours RH, dédiés à la profession, sont basés sur des pratiques déjà initiées par les transporteurs et sont répartis dans 3 grandes catégories :

- Je recherche des informations
- J'initie des actions concrètes
- Je formalise un plan ou un accord

L'intégralité du contenu d'itinéraire égalité est en accès libre sur le site internet dédié www.egalite.aft-dev.com. Votre délégation régionale AFT se tient à votre disposition pour travailler avec vous sur le sujet.

Je recherche des

Informations

Dans cette rubrique vous trouverez un ensemble d'informations relatives à la mixité et l'égalité professionnelle. Ces informations vont de la prise en compte des obligations légales de votre entreprise, jusqu'aux moyens d'identifier et de lutter contre les préjugés.

- Mes obligations
- Égalité et dialogue social
- Dépasser les préjugés de genre



J'initie des

Actions concrètes

La rubrique « j'initie des actions concrètes » regroupe des idées d'actions en matière de mixité et d'égalité professionnelle. Ces actions peuvent être réalisées indépendamment au travers des nombreux sujets parmi lesquelles figurent :

- Conditions de travail
- Embauche
- Rémunération
- Promotion
- Formation
- Parentalité
- Santé et sécurité
- Valorisation

Elles peuvent également nourrir un plan ou un accord égalité.